

Réhabilitation du centre d'incendie et de secours de Courrensan



Réhabilitation du centre d'incendie et de secours de Courrensan

Dans le cadre de son plan pluriannuel de constructions et de rénovations des casernes, le SDIS 32 va démarrer la réhabilitation du centre d'incendie et de secours de Courrensan.

Mercredi 17 septembre 2025, il signait ainsi les conventions de financement avec l'État, pour sa participation au titre de la DSIL, et avec les trois communes défendues par le centre : Courrensan, Gondrin et Roques.

Un projet permettra à la vingtaine de sapeurs-pompiers courrennais de disposer de locaux plus adaptés.

Ces aménagements œuvreront au maintien d'un service public de qualité et de proximité et, c'est à espérer, encourageront de futures vocations !

